

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

## CHALLENGE METTANT EN SCÈNE DE L'ALCOOL PENDANT ÉVÈNEMENT SPORTIF

---

Par Profil supprimé Postée le 02/10/2014 23:56

Bonjour,  
je voudrais savoir si durant une manifestation sportive, il est autorisé de faire un challenge ( ex: l'équipe qui a bu le plus de bière durant le tournoi), est autorisée et/ou encadrée ?  
Si oui, est il autorisé d'avoir une buvette à l'image de la marque de bière et/ou du fournisseur de boisson ?  
Bien évidemment, tout ceci serait encadré et contrôlé avec des éthylotests.

---

### Mise en ligne le 03/10/2014

Bonjour  
L'organisation de buvettes, appelées aussi débits de boisson temporaires, dans le cadre d'une manifestation sportive est strictement réglementée et régie par le code de santé publique.  
La vente de boissons, quel que soit le type, est soumise à autorisation et cette demande est à adresser au maire de votre commune.  
Au vu du défi que vous souhaitez organiser il est peu probable que vous ayez cette autorisation.  
Cordialement

---